

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GOLFE-DU-SAINT-LAURENT

Procès-verbal de la quatre-vingt-onzième séance ordinaire du conseil de la Municipalité Régionale de Comté du Golfe-du-Saint-Laurent, tenue le 17 septembre 2019 à 16 h à la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent au 29, chemin d’Aylmer Sound, bureau 400, Chevery.

EST PRÉSENTE :

Madame Darlene Rowsell Roberts préfète suppléante, administratrice Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent.

SONT PRÉSENTS PAR TÉLÉPHONE :

Monsieur Randy Jones préfet, maire de Gros-Mécatina;
Madame Wanda Beaudoin conseillère, mairesse de Blanc-Sablon;
Monsieur Roderick Fequet conseiller, maire de Bonne-Espérance;
Madame Gladys Martin conseillère, mairesse de Saint-Augustin.

SONT AUSSI PRÉSENTES :

Madame Karine Monger directrice générale et secrétaire-trésorière;
Madame Marie Geneva Jones adjointe administrative et secrétaire-trésorière adjointe.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Résolution 2019-09-01
Lecture et adoption de l’ordre du jour;
3. Procès-verbal;
 - 3.1 Résolution 2019-09-02
Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 juillet 2019;
4. Administration;
 - 4.1 Résolution 2019-09-03
Rapport des déboursés effectués pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2019 – Approbation;
 - 4.2 Résolution 2019-09-04
Rapport des déboursés effectués pour la période du 1^{er} au 31 août 2019 – Approbation;
5. Fonds de développement rural;
 - 5.1 Résolution 2019-09-05
Bibliothèque municipale;
6. Fonds d’appui aux projets structurants;
 - 6.1 Résolution 2019-09-06
Prévention des incendies à Saint-Augustin;
 - 6.2 Résolution 2019-09-07
Expansion de l’Auberge Brion;
7. Résolution 2019-09-08
Politique familiale municipale – Prolongation et signataire;
8. Résolution 2019-09-09
Demande de financement MAPAQ;
9. Résolution 2019-09-10
Comité partenaires – CISSS Côte-Nord;
10. Résolution 2019-09-11
Appui à la Sûreté du Québec;
11. Période de questions;
12. Fermeture de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 16 h, Madame Darlene Rowsell Roberts souhaite la bienvenue à tous.

RÉSOLUTION 2019-09-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la quatre-vingt-onzième séance ordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 17 septembre 2019;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Gladys Martin

APPUYÉ par Monsieur Randy Jones

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour de la quatre-vingt-onzième séance ordinaire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 17 septembre 2019.

RÉSOLUTION 2019-09-02 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 JUILLET 2019

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 30 juillet 2019;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Roderick Fequet

APPUYÉ par Monsieur Randy Jones

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 30 juillet 2019.

RÉSOLUTION 2019-09-03 RAPPORT DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 31 JUILLET 2019 – APPROBATION;

CONSIDÉRANT QU'un rapport des déboursés effectués est présenté au Conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

N° chèque	Période du 1 ^{er} au 31 juillet 2019	Montant (\$)
	Paie juillet 2019 – Employés	27 510,57
	Régime de retraite simplifié juillet 2019 - Employés	1 701,52
	Paie juin 2019 - Élus	3 087,33
1924	John Vatcher – Rent for June and July – MRC La Tabatière	900,00
1925	Mun. Bonne-Espérance/Rent & internet January to June 2019 – MRC St-Paul's	1 080,00
1926	Xplornet Communications Inc./Location d'équipement juin 2019 – MRC Chevery	136,81
1927	Telus juin 2019 – MRC Rivière St-Paul, La Tabatière, Chevery, St-Augustin	1 243,80
1928	Comité Sports Kégaska – PS – 1st disbursement – Kegaska Summer camp	7 123,66
1929	Gestion Paul A. Joncas & Frères – Loyer juillet 2019 – MRC Lourdes	2 842,76
1930	Ministère du Revenu – Remises juin 2019	11 274,26
1931	Receveur General du Canada – Remises juin 2019	4 753,27
1932	FQM – Politique de conditions de travail	64,10
1933	Karine Monger – Assemblée MRC Côte-Nord et rencontre CAR	114,20
1934	CAIN Lamarre – Services professionnels rendus 30 avril au 31 mai 2019	179,58
1935	Association Côtiers – PS – Final disburs./Carry out the kids summer camp 2018	1 400,00
1936	GCME Informatique – Mensualité Back up distant juillet 2009 – MRC	45,99

N° chèque	Période du 1 ^{er} au 31 juillet 2019	Montant (\$)
	Lourdes	
1937	Dale Keats – Travel to Lourdes April to June 2019	763,20
1938	Association Côtiers – PS – Final disburs. Carry out Seniors day center project	5 970,24
1939	Association Côtiers – PS – 1 st disburs. Extend the senior day center project	15 421,49
1940	Karen Morency – Canada post	36,28
1941	Xplornet Communications Inc./Location d'équipement juillet 2019 – MRC Chevery	91,97
1942	MCNGSL – Hébergement visite comptable 19 au 22 mars 2019	2 508,39
1943	CSL – FDR – Final disburs. – St-Augustine schoolyard improvement project	1 548,75
1944	Xerox Canada Ltee – Copies tirées 3 juin au 2 juillet 2019 – MRC Chevery	31,17
1945	Xerox Canada Ltee/Loc. copieur 9 de 22/copies tirées juil. 2009 – MRC Lourdes	722,93
1946	Randy Jones – Assemblée MRC Côte-Nord & rencontre CAR	155,00
1947	MCNGSL – Loyer juillet 2019 – MRC Chevery	2 299,50
1948	Senior Citizen's Club St. Paul's/FDR/Final disb. Grow Green/Enabling access	970,99
1949	Telus mobilité 47.45– Juin 2019 -	47,45
1950	Atelier Urbain – Facture mensuel 27 avril au 21 juin 2019 – Serv. prof. urbanisme	1 146,88
1951	Club Âge d'Or Kegaska – PS and FDR– 1st disburs. – A place of our own	36 250,11
1952	Groupe Ultima Inc./Avenant/Assurance bureaux MRC 8 juillet au 1 ^{er} janvier 2020	362,00
1953	Municipalité St-Augustin – FDR – Final disburs. – Swim safe	4 400,96
1954	PAL Airlines Ltd. – Cargo – MRC Chevery à MRC St-Augustin	35,17
1955	Relais Nordik Inc. – Tourisme Côte-Nord – Retourné 8 boîtes de brochures	24,72
1956	Telus juillet 2019 – MRC Rivière St-Paul, La Tabatière, Chevery, St-Augustin	1 130,50
1957	Jean Lelièvre Inc./Vérification/Prép. états financiers consolidés 31 déc. 2018	8 048,25
1958	Casse-Croûte Yummies – FE - Final disburs. – Purchase take-out Blanc-Sablon	245,80
1959	Telus – Juillet 2019 – MRC Lourdes et ligne sans frais	648,78
	Fédération des caisses Desjardins du Québec – Juin 2019	1 107,69
	Services de cartes Desjardins – Juin 2019	916,86
	Frais d'administrations – Juin 2019	52,45
	Total :	148 395,38

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Randy Jones

APPUYÉ par Madame Wanda Beaudoin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'APPROUVER le rapport des déboursés effectués pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2019 tel que présenté.

RÉSOLUTION 2019-09-04 RAPPORT DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 31 AOÛT 2019 – APPROBATION

CONSIDÉRANT QU' un rapport des déboursés effectués est présenté au Conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

N° chèque	Période du 1 ^{er} au 31 août 2019	Montant (\$)
	Paie août 2019 – Employés	27 501,40
	Régime de retraite simplifié août 2019 - Employés	1 701,52
	Paie juillet 2019 - Élus	2 219,96
	Retrait direct entreprise CDS - Villages Branchés - Intérêts	25 961,25
1960	Fonds locaux Solidarité FTQ – Intérêts capital trimestre finissant 31 juillet 2019	126,03
1961	John Vatcher – Rent for August 2019 – MRC La Tabatière	450,00
1962	MRC de Manicouagan – Contribution financière pont Saguenay pour 3 ans	1 800,00
1963	Xplornet Communications Inc. – Location équipement août 2019 – MRC Chevery	136,81
1964	ADT – Whitely Museum – FDR – Final disburs. – Allow archeological digs in MBE	1 554,54
1965	Receveur General du Canada – Remises juillet 2019	4 608,05
1966	Ministre du Revenu – Remises juillet 2019	11 078,59
1967	GCME Informatique – Mensualité Back up distant août 2019 – MRC Lourdes	45,99
1968	Cain Lamarre – Services professionnels rendus 5 juin au 17 juin 2019	106,24
1969	Pêcherie Petit Havre – PS – 1st disburs. – Complete the asset acquisition project	16 511,56
1970	Radio com. Rivière St-Augustin/FDR/Final dis./Purchase equip. upgrade systems	806,22
1971	Club citoyens Seniors Chevery/ FDR – Final disburs. Complete «Quilt as you go»	760,75
1972	MCNGSL – FDR – Final disburs. – Enabling access project	1 102,15
1973	Xplornet Communications Inc./Location équipement août 2019/MRC La Tabatière	91,97
1974	Capital assureur administration publique Inc./Ass. collective juillet & août 2019	6 951,80
1976	Groupe Altus – Tenue à jour juillet à septembre 2019	10 928,53
1977	Municipalité Gros-Mécatina – PS – 1st disburs. – Purchase Bambi Bucket	6 109,86
1978	Corp. Dév. Économique/FDR – 1st dis./Renovate washroom facilities recr. center	19 305,35
1979	Société Telus communications – Changement bloc alimentation MRC Lourdes	505,89
	Fédération des caisses Desjardins du Québec – Juillet 2019	1 107,69
	Services de cartes Desjardins – Août 2019	167,36
	Frais d’administrations – Août 2019	46,20
	Total :	141 685,71

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Gladys Martin

APPUYÉ par Monsieur Roderick Fequet

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

D’APPROUVER le rapport des déboursés effectués pour la période du 1^{er} au 31 août 2019 tel que présenté.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT RURAL

RÉSOLUTION 2019-09-05 BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE le comité d’analyse a pour mandat d’évaluer les projets soumis par les organismes, les citoyens selon des critères établis par le Fonds de développement rural et de recommander au conseil de la MRC les projets répondants aux critères retenus;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Blanc-Sablon a soumis une demande d’aide financière au montant de 14 337,72 \$ sous le Fonds de développement rural;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à améliorer l'espace désigné afin de le rendre plus attractif et de retenir des lecteurs sur place;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s'élève à 15 930,80 \$ et contribuera à la création de 0 emploi et/ou le maintien de 0 emploi;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse recommande le projet pour un montant de 14 337,72 \$;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Randy Jones

APPUYÉ par Monsieur Roderick Fequet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la demande d'aide financière soumise par la Municipalité de Blanc-Sablon sous le Fonds de développement rural pour un montant de 14 337,72 \$.

FONDS D'APPUI AUX PROJETS STRUCTURANTS

RÉSOLUTION 2019-09-06 PRÉVENTION DES INCENDIES À SAINT-AUGUSTIN

CONSIDÉRANT QUE le Fonds d'appui aux projets structurants a pour but la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants et qu'elle s'applique sur l'entièreté du territoire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE les demandes peuvent être déposées en continu et qu'une fois le dossier complété, il sera présenté au conseil de la MRC qui se rencontre mensuellement;

CONSIDÉRANT QUE le comité décideur est composé du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Augustin a soumis une demande d'aide financière au montant de 28 726,69 \$ sous le Fonds d'appui aux projets structurants;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à améliorer les comportements en matière de sécurité-incendie afin de réduire les pertes de blessures subies par les citoyens et les pertes de biens causées par l'incendie;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s'élève à 33 585,21 \$ et contribuera à la création de 1 emploi et/ou le maintien de 1 emploi.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Randy Jones

APPUYÉ par Monsieur Roderick Fequet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la demande d'aide financière de la Municipalité de Saint-Augustin sous le Fonds d'appui aux projets structurants pour un montant de 28 726,69 \$.

RÉSOLUTION 2019-09-07 EXPANSION DE L'AUBERGE BRION

CONSIDÉRANT QUE le Fonds d'appui aux projets structurants a pour but la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants et qu'elle s'applique sur l'entièreté du territoire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE les demandes peuvent être déposées en continu et qu'une fois le dossier complété, il sera présenté au conseil de la MRC qui se rencontre mensuellement;

CONSIDÉRANT QUE le comité décideur est composé du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE l'Auberge Brion a soumis une demande d'aide financière au montant de 35 000 \$ sous le Fonds d'appui aux projets structurants;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à l'expansion de l'Auberge Brion par la construction d'un bâtiment comprenant cinq (5) chambres et deux (2) salles de bain;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s'élève à 103 990,15 \$ et contribuera à maintenir 4 emplois.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Gladys Martin

APPUYÉ par Monsieur Randy Jones

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la demande d'aide financière de l'Auberge Brion sous le Fonds d'appui aux projets structurants pour un montant de 35 000 \$.

RÉSOLUTION 2019-09-08 POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE – PROLONGATION ET SIGNATAIRE

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent a signé une entente avec le Ministère de la famille en février 2015 afin d'élaborer une politique familiale municipale (PFM);

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent a effectué une demande de prolongation au Ministère de la Famille et des Aînés pour la Politique Familiale jusqu'au 31 mars 2020;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent doit nommer une personne responsable de signer tous les documents inhérents à la politique municipale familiale de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Wanda Beaudoin

APPUYÉ par Monsieur Roderick Fequet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE NOMMER Monsieur Randy Jones, préfet de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, en tant que signataire des documents inhérents à la demande de prolongation de politique familiale municipale de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent.

RÉSOLUTION 2019-09-09 DEMANDE DE FINANCEMENT MAPAQ

CONSIDÉRANT QUE depuis 2009, la région de la Basse-Côte-Nord bénéficie financièrement du support du Ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'Alimentation du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette aide financière permet l'embauche d'une ressource ayant le mandat de promouvoir et de soutenir par des actions concrètes, les initiatives de développement dans le secteur bioalimentaire;

CONSIDÉRANT QUE les objectifs spécifiques de cet agent sont : de favoriser une approche « terrain » s'articulant autour d'une implication concrète en fonction des pôles prioritaires d'intervention, de diversifier le secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales ainsi que l'ensemble de son économie et de contribuer à la pérennité de ces dits secteurs;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent n'est plus admissible au financement disponible au MAPAQ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent doit se tourner vers un organisme à but non lucratif de la région afin de tisser un partenariat;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Roderick Fequet

APPUYÉ par Madame Wanda Beaudoin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE SOUMETTRE un projet en partenariat avec un OBNL de la région afin d'effectuer une demande de financement au MAPAQ pour un agent de développement pour l'année 2020;

D'AUTORISER Madame Karine Monger, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer toute documentation relative à cette demande de partenariat.

RÉSOLUTION 2019-09-10 COMITÉ PARTENAIRES – CISSS CÔTE-NORD

CONSIDÉRANT QUE le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord a mis sur pied un comité de partenaires pour le territoire de la Basse-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE le CISSS Côte-Nord nous demande de nommer un représentant de la MRC à siéger au sein de ce comité;

CONSIDÉRANT QUE le but de ce comité est de faire état des besoins des communautés (vieillesse de la population, main d'œuvre, télésanté, etc.) et de mettre en place des actions et des mesures pour répondre aux besoins des communautés;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Roderick Fequet

APPUYÉ par Monsieur Randy Jones

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE NOMMER Madame Wanda Beaudoin au comité de partenaires-territoire de la Basse-Côte-Nord du CISSS de la Côte-Nord et Madame Gladys Martin en tant que substitut.

RÉSOLUTION 2019-09-11 APPUI À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent est majoritairement constituée de municipalité isolée de tout lien routier de la province;

CONSIDÉRANT QUE la MRCGSL ne peut dans les faits, à peu près pas compter sur les ressources de la seule autre MRC limitrophe à son territoire (MRC Minganie à l'exception de Kégaska);

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des communautés de la MRC sont reliées par un accès maritime en dehors de la saison hivernale;

CONSIDÉRANT QUE les responsabilités des municipalités en cas de mesures d'urgence telles qu'un écrasement d'avion, avalanches, désastre maritime, incendie majeur, etc. requièrent des ressources immédiatement disponibles;

CONSIDÉRANT QUE les services de la Sûreté du Québec sont une composante importante et essentielle en cas d'activation de nos mesures d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE les particularités météorologiques propres au territoire de la MRCGSL rendent régulièrement les déplacements aériens incertains sinon impossibles pendant des jours consécutifs;

CONSIDÉRANT QUE la MRC ne possède pas d'effectifs policiers de la Sûreté du Québec dans toutes les communautés isolées de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la majorité des citoyens de la MRC possèdent, utilisent ou circulent abondamment avec des embarcations sur les différents plans d'eau du territoire sur de longues distances (principalement le Golfe Saint-Laurent);

CONSIDÉRANT QU'il y a un besoin de sécuriser et d'encadrer l'utilisation de ces embarcations et des occupants suite à de nombreux naufrages, panes, comportements à risques, personnes en détresses sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation largement répandue par nos citoyens de véhicules hors route de type quad et des besoins d'encadrer, éduquer et d'intervenir auprès de nos citoyens avec ce type de véhicules;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des MRC de la province desservies par la Sûreté du Québec possèdent sur leur territoire ou immédiatement à proximité les effectifs et équipements requis pour des interventions de ce type (terrestres hors route et nautique);

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Gladys Martin

APPUYÉ par Madame Wanda Beaudoin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE DEMANDER à la Sûreté du Québec de déployer sur le territoire de notre MRC les équipements terrestres et les effectifs formés afin de rendre avec diligence les services attendus à nos citoyens, notamment en y déployant des équipements et des effectifs formés hors route comme partout ailleurs dans les autres MRC de la province n'ayant pourtant pas cette réalité d'éloignement et d'isolement. Aussi, de déployer les équipements nautiques pour permettre le transport des policiers affectés à la desserte de notre territoire. D'effectuer des interventions sur les différents plans d'eau de notre territoire afin de sensibiliser, éduquer et sécuriser nos citoyens et de mener des actions afin de détecter les comportements à risques et intervenir en cas d'urgences sur les différents plans d'eau de notre territoire.

DE S'ASSURER que les effectifs soient formés et prêts à intervenir avec des équipements adaptés à la réalité de notre territoire et qu'ils puissent être mobilisés avec diligence dans nos différentes communautés en utilisant les différentes voies de communication couramment utilisées par nos citoyens.

DE DÉVELOPPER en partenariat avec la Sûreté du Québec des plans de déploiement des effectifs dans la perspective prévisible que régulièrement les conditions météorologiques rendent pendant plusieurs jours tout déplacement aérien non disponible dans les communautés isolées, sans lien routier. Afin de répondre sans délai aux appels urgents de nos citoyens ou lors de l'activation de mesures d'urgence de l'une de nos communautés (écrasement avion rendant le lien aérien impossible/difficile et monopolisation des aéronefs héliportées);

DE RÉITÉRER notre confiance ainsi que notre appui aux membres et à l'organisation de la Sûreté du Québec et de travailler en collaboration afin minimiser les vulnérabilités de nos populations et de favoriser la sécurité de nos citoyens tout en tenant compte des particularités quant à l'étendue, l'éloignement et l'isolement propre à notre territoire;

D'ENVOYER une copie de cette résolution au capitaine Jean-Pierre Tessier.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

FERMETURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 16 h 12 par Monsieur Randy Jones, appuyé par Madame Gladys Martin que la séance soit levée.